

sable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fût égaré ou échappé..."

—C'est évident, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas suffisant ; permettez-moi de vous poser une question : Connaissez-vous au moins le propriétaire du chien ?

—Certainement, monsieur ; le constable du marché, qui connaissait l'animal, m'a dit quel était le nom de celui à qui il appartient et plusieurs autres personnes présentes m'ont affirmé, elles aussi, que c'était bien le chien d'un tel.

—Seriez-vous capable de faire cette preuve en justice ? autrement dit : ces personnes qui vous ont renseigné iront-elles devant les tribunaux déclarer ce fait sous la foi du serment ?

—Je le crois, monsieur.

—Alors, votre affaire est excellente.

—Ce n'est pas tout, reprend Jean, je suis encore dans un certain embarras ; ma viande n'était pas pesée, combien réclamerais-je ?

—Vous pouvez juger vous-même à peu près. D'ailleurs, cette aventure vous donne du trouble, et peut-être aussi que votre débiteur est complètement ignorant du prix courant de ce genre de denrée. Sous ces circonstances, je vous aviserai donc, sans vous conseiller d'abuser de la position, de ne pas vous faire scrupule de demander plutôt plus que moins.

Il n'en fallut pas davantage, Jean se considéra comme suffisamment renseigné. Les dernières paroles de Maître Chouinard surtout avaient touché une corde qui vibrait d'ordinaire assez facilement chez ce cultivateur, qui voulait toujours vendre ses produits pour le triple de leur valeur réelle.

—Eh ! bien, M. Chouinard, dit-il après un moment de recueillement, c'est votre chien Bismarck qui m'a joué ce mauvais tour, et je viens réclamer de vous mon dû.

Notre aviseur fit un geste de surprise en entendant cette demande, et regarda tout étonné son interlocuteur. Mais il fallait se rendre à l'évidence, cet étranger était trop bien renseigné, il savait même le nom de son chien favori.

—Combien réclamez-vous pour la perte soufferte, dit-il, enfin, résigné et laissant échapper de sa poitrine un long soupir.

Les avocats, voyez-vous, apportez-leur de l'argent, vous êtes toujours les bienvenus, ils vous reçoivent à bras ouverts ; mais s'agit-il de leur en demander, ils vous font une figure des moins rassurantes, quand encore ils ne vous mettent pas à la porte.

—C'était un si beau veau, répond le paysan Jean, devenu un peu plus à l'aise ; c'était le premier né de la paroisse, et le conférencier agricole, à sa dernière visite, m'avait même conseillé, tant il était superbe, de le garder et de l'élever pour améliorer mon troupeau.

—Assez ! assez ! vous dis-je, reprend Maître Chouinard, impatienté par cette façon toute rustique, combien vous dois-je ?

—La somme de deux piastres, monsieur, ne serait certainement pas trop considérable pour payer la juste valeur de ma propriété perdue.

—Enfin, dites-moi, cette somme sera-t-elle suffisante ?

—Ça pourra faire, reprend Jean piteusement, en dissimulant avec peine la joie intérieure qu'il ressentait en voyant son débiteur mettre la main dans son gousset.

—Prenez, dit Chouinard, en lui présentant deux billets de banque d'une piastre, et signez-moi, en retour, une quittance générale et finale de toute réclamation nouvelle de votre part au sujet de cette affaire.

Jean, tout joyeux, signe le reçu demandé et descend soigneusement son papier monnaie dans les sombres profondeurs de sa bourse, vieille relique qui se transmet de père en fils dans la famille patriarcale de Jean. Puis, après maintes salutations il prend enfin congé de Maître Chouinard.

Cette aventure eut pour effet de rendre ce dernier d'une humeur massacrante pour le reste de l'après-midi. Il se promenait de long en large dans son appartement et maugréait contre la gent agricole.

—Ces gaillards-là, disait-il, ne perdent jamais un sou : ils peuvent tondre un œuf.

Tout-à-coup, il s'arrête pensif et devenant soupçonneux il s'écrie :

—Si j'avais été trompé ?

A cette idée, il s'élance sur l'appareil du téléphone et demande la connexion du marché public. Interrogé, le constable lui affirme que l'incident est réellement arrivé.

Satisfait mais non tranquillisé, Maître Chouinard revient s'asseoir à son secrétaire et essaye de travailler ; mais sans cesse il est absorbé par la pensée que deux dollars viennent de s'envoler comme par enchantement de son gousset, et sans profit aucun pour lui ni pour sa famille. Il se lève et arpente de nouveau le parquet à pas précipités. Il cherche toujours un expédient ou une consolation quelconque.

—Si je demandais à mon fournisseur, se dit-il, le prix d'un beau quartier de veau ? Aussitôt conçu, aussitôt fait. Mais cette fois il apprend par le fil téléphonique que Jean, le paysan, a escompté son ignorance ou sa bonne foi pour lui soutirer quelque cinquante centins au moins en surchargeant sa marchandise volée.

A cette nouvelle, il devient pourpre de colère et profère des paroles de vengeance. Enfin, apaisé, il se dit :

—Il aura de mes nouvelles.

A quelque temps de là, à la sortie de l'église après la messe du dimanche, Jean dirige ses pas dans la direction du bureau de poste pour y réclamer, selon l'usage, LE MONDE ILLUSTRÉ. On lui remet en plus, ce jour-là, une lettre qu'il s'empresse d'ouvrir et de lire. Elle est ainsi conçue :

Monsieur,

Sorel, 12 août 18..

J'ai bien l'honneur de réclamer de vous la somme de trois dollars (\$3.00) que vous me devez pour entre autres les raisons suivantes :

1. Consultation <i>in re</i> fredaine de mon chien Bismarck	\$2.00
2. Etude de mes auteurs, même affaire	1.00
Total	\$3.00

En me faisant parvenir ce montant sous le plus bref délai, vous vous éviterez des procédures judiciaires.

Et je me sousscris,

Monsieur,
Votre humble serviteur,
CHOUINARD, avocat.

Jugez, lecteurs, de la stupéfaction de ce pauvre Jean en recevant pareille lettre.

—Comment ? se dit-il, ces démarches ont été occasionnées par les méfaits mêmes de sa maudite bête et il ose me demander le prix d'une semblable consultation.

Mais après plus mûre réflexion, il se souvint, hélas ! un peu tard, qu'il avait signé une renonciation à toute nouvelle demande de dommages dans cette affaire.

Désolé, il fut bien contraint de s'exécuter.

Jean paya.

Pourquoi aussi ne pas agir honnêtement en tout et partout ? pourquoi vouloir abuser de l'ignorance des gens pour augmenter notre gain ? Fermons l'oreille aux paroles de ceux qui nous conseillent de faire autrement ; car le bien mal acquis ne profite guère. Telle est la leçon, n'est-ce pas, que nous ont donnée nos mères dès notre bas âge. *Farine du diable, tôt ou tard, retourne en son.*

BENJAMIN DU PALAIS.

Pour donner aux enfants une éducation qui assure leur bonheur, même ici-bas, il faut viser un seul but, c'est celui indiqué par le catéchisme : "Connaître Dieu, l'aimer et le servir." Toute éducation qui ne fait qu'un point secondaire de la connaissance, du service et de l'amour de Jésus-Christ, fausse l'homme dans sa voie.

Arrière donc, les écoles sans Dieu.

ASTRONOMIE

UNE PLUIE D'ÉTOILES FILANTES POUR LE 27 NOVEMBRE

Les étoiles filantes sont un phénomène de tous les jours, ou mieux, de toutes les nuits ; il ne se passe pas même une soirée où l'œil humain ne voie, lorsque le ciel est dépourvu de nuages, un ou plusieurs points lumineux apparaître tout à coup à travers la voûte céleste, glisser silencieusement avec plus ou moins de rapidité, puis s'évanouir après avoir décrit une ligne de lumière, qui disparaît le plus souvent sans laisser de trace.

Souvent, un seul observateur, bien que son regard ne puisse embrasser qu'une portion limitée de l'hémisphère céleste qui surplombe son horizon, peut voir plusieurs de ces apparitions en une heure. Dans des cas exceptionnels, le nombre des étoiles filantes devient si considérable, qu'il nous est impossible de les compter, ce sont de véritables pluies d'étoiles filantes, et de pareils phénomènes ne se voient qu'à certaines époques.

Le mois de novembre, déjà fameux dans les annales astronomiques par de brillantes apparitions, a été, en 1872 et 1885, à treize ans d'intervalle, jour pour jour, le théâtre d'une pluie d'étoiles filantes qui fut grandiose, et nous pouvons prédire que le 27 et le 28 novembre 1898, nous aurons un spectacle semblable à ceux de 1872 et 1885.

Pour donner une idée de la pluie de météores de 1885, je vais reproduire ici la relation qu'en a donnée M. Deuza :

Une grande pluie de météores lumineux, jusqu'à présent inouïe dans nos contrées, a été admirée hier au soir, ici, à Moncalieri, et je suis bien sûr qu'elle doit avoir été observée aussi en beaucoup d'endroits, vu sa singulière importance.

Commencée à l'approche de la nuit, la chute des étoiles continua jusqu'à minuit, et elle aura sans doute continué même après, mais un brouillard nous empêcha de suivre plus longtemps l'observation.

Trente-trois mille quatre cents météores furent ici comptés pendant six heures et demie (depuis 6 heures jusqu'à minuit et demi), par quatre observateurs.

Cependant ce chiffre ne représente que très incomplètement la vraie affluence météorique ; car dans les premières heures du soir, et surtout dans celles du grand flux, qui fut vers 8 heures, dans quelques régions du ciel c'était une véritable pluie de feu tout à fait semblable à celle que l'on voit dans les feux d'artifice, à l'explosion des grenades ; celle-ci pourtant était continue et les lignes de feu tombaient presque verticalement en foule et en ondées ; plus nuancées et plus calmes. Aussi l'on ne pouvait tenir note que des plus remarquables. Dans ce temps, nos observateurs comptaient en moyenne quatre cents météores chaque minute et demie.

Toutes les admirables et gracieuses figures que nous voyions se tracer sur la voûte du ciel, lors des grandes pluies météoriques de novembre, toutes vinrent charmer nos regards. De nombreux météores aux couleurs délicates et variées, plusieurs autres suivis de longues et brillantes traînées, un grand nombre de globes d'éblouissante lumière, quelques-uns du diamètre lunaire à peu près ; des nuages transparents et luisants, qui ça et là en mille manières, se rompant dans l'atmosphère, s'ouvraient en faisceaux de rayons aux formes les plus vagues et les plus bizarres. Quelques-uns de ces nuages s'arrêtaient de temps en temps dans la voûte céleste et se montraient encore quelque temps ; il y en eut un qui partit à 6 heures 35 minutes entre Persée et le Cocher et ne se dissipa qu'à 6 heures 56 minutes, c'est-à-dire après 21 minutes.

Enfin l'aspect général du phénomène était celui d'un nuage cosmique, qui, rencontrant notre atmosphère, s'est ouvert et dissipé.

La pluie de météores du 27 novembre 1885 fut exactement comme celle de 1872 et aujourd'hui les astronomes nous assurent que cette pluie provient de la comète Biela qui s'est divisée en deux fragments en 1846.

Quelle que soit l'origine de cette pluie météorique, il n'en sera pas moins intéressant de voir le 27 ou le 28 novembre prochain, sillonner le ciel par des milliers d'étoiles et de météores.

At. Lami

Québec, octobre 1898.